



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 2

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

Le président dépose le document qui suit sur le bureau de l'Assemblée :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Destinataire : président de l'Assemblée législative :

Je, John LOEWEN, ai l'intention de démissionner de mon siège de représentant de la circonscription électorale de Fort White à l'Assemblée législative le 30 septembre 2005.

(signé) John Loewen
Le 26 septembre 2005

Témoin : William. Loewen (contresigné)

Témoin : Brian Denysuik (contresigné)

À l'intention du lieutenant-gouverneur en conseil :

Permettez-moi de vous informer que j'ai reçu la démission écrite de John LOEWEN, *député de la circonscription électorale de Fort White* à l'Assemblée législative du Manitoba, datée du 26 septembre 2005.

Conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Assemblée législative*, je prie maintenant Votre Honneur en conseil de bien vouloir prendre un décret visant à pourvoir le poste de député de la circonscription électorale de Fort White.

Fait à Winnipeg le 26 septembre 2005.

Le président de l'Assemblée
législative du Manitoba,

(signé) George Hickes

(Document parlementaire n° 1)

Avant l'examen des affaires courantes, M. LAMOUREUX soulève une question de privilège et propose que l'Assemblée reconnaisse que l'article 132 du *Règlement* permet le dépôt des pétitions qu'il a présentées aux leaders de l'Assemblée et déposées aujourd'hui.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. DERKACH interviennent.

Le président informe l'Assemblée qu'il ne s'agit pas d'une question de privilège.

Présentation et lecture de pétitions :

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de couvrir les coûts des pompes à insuline prescrites par les endocrinologues et les médecins sous le Régime d'assurance-maladie du Manitoba. (L. Enstrom, W. Enstrom, T. Enstrom et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage la modification de la *Loi sur les architectes* en vue d'accorder aux ingénieurs une exemption semblable à celle dont bénéficient les architectes sous le régime de la *Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques*. (R. Silver, M. Silver, R. S. Merrell et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager de chercher des explications sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas essayé de résoudre le problème du Fonds Crocus en 2001. (J. Gallant, W. Gallant, D. Malchuk et autres)

M. MARTINDALE, *président du Comité permanent des sociétés d'États*, présente le premier rapport du Comité (troisième session) :

Réunions :

Le Comité s'est réuni dans la salle 255 du palais législatif :

- le vendredi 20 février 2004;
- le vendredi 27 février 2004;
- le jeudi 29 septembre 2005.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2002;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2003;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 29 février 2004;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2005 (le rapport n'a pas été renvoyé en comité, mais ce dernier a convenu à l'unanimité de l'examiner).

Composition du Comité :

Réunion du 29 septembre 2005 :

- M^{me} BRICK;
- M. CULLEN;
- M. CUMMINGS;
- M. DEWAR;
- M. FAURSCHOU;
- M. JHA;
- M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M. MARTINDALE (président);
- M. PENNER;
- M. REID;
- M. SWAN.

Le Comité a élu M^{me} BRICK à la vice-présidence.

Personne étant intervenue :

Marilyn McLaren, *présidente-directrice générale*

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2002;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2003.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après mais ne les a pas adoptés :

- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 29 février 2004;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2005.

Sur la motion de M. MARTINDALE, le rapport du Comité est déposé.

M. MARTINDALE, *président du Comité permanent des sociétés d'États*, présente le deuxième rapport du Comité (troisième session) :

Réunions :

Le Comité s'est réuni dans la salle 255 du palais législatif les jeudis :

- 16 septembre 2004, à 9 h 30;
- 6 octobre 2005, à 13 h 30.

Le Comité permanent du développement économique s'est également réuni le lundi 3 décembre 2001 (3^e session de la 37^e législature) à 10 heures dans la salle 255 afin d'examiner ces questions.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000;
- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2001;
- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2002;
- Le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;
- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004;
- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005 (le rapport n'a pas été renvoyé en comité, mais ce dernier a convenu à l'unanimité de l'examiner).

Composition du Comité :

Substitutions effectuées avant la réunion du 16 septembre 2004 :

- M. JHA remplace M. DEWAR;
- M^{me} IRVIN-ROSS remplace M^{me} KORZENIOWSKI;
- M. EICHLER remplace M. CUMMINGS;
- M. GOERTZEN remplace M. FAURSCHOU.

Le comité a élu à la réunion du 6 octobre 2005 :

- M^{me} BRICK (vice-présidente);
- M. DEWAR;
- M. EICHLER;
- M. FAURSCHOU;
- M. JHA;
- M. MARTINDALE (président);
- M. REID;
- M. ROCAN;
- M. SCHELLENBERG;
- M. SCHULER;
- M. le *ministre* SMITH.

Personnes étant intervenues lors de la réunion du 3 décembre 2001 :

- M. Winston Hodgins, *président-directeur général par intérim*;
- Peter Hak, *vice-président et chef de l'exploitation*.

Personne étant intervenue lors de la réunion du 16 septembre 2004 :

M. Winston Hodgins, *président-directeur général*.

Personne étant intervenue lors de la réunion du 6 octobre 2005 :

M. Winston Hodgins, *président-directeur général*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000;
- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2001;
- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2002.

Sur la motion de M. MARTINDALE, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} BRICK, *présidente du Comité permanent des sociétés d'États*, présente le troisième rapport du Comité (troisième session) :

Réunions :

Le Comité s'est réuni dans la salle 255 du palais législatif :

- le vendredi 13 février 2004, à 10 heures;
- le jeudi 13 octobre 2005, à 9 heures.

Le Comité permanent du affaires législatives s'est également réuni le vendredi 27 février 2004 à 10 heures dans la salle 254 afin d'examiner ces questions.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2003;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2004;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2003;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2004;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2001-2005;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2002-2006;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2003-2007;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2004-2008;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2005-2009.

Composition du Comité :

Réunion du 13 octobre 2005 :

- M. AGLUGUB;
- M^{me} la *ministre* ALLAN;
- M^{me} BRICK (vice-présidente);
- M. CULLEN;
- M. CUMMINGS;
- M. DEWAR;
- M. GOERTZEN;
- M^{me} IRVIN-ROSS;
- M. MALOWAY;
- M. SANTOS;
- M^{me} TAILLIEU.

Le Comité a élu :

- M^{me} BRICK à la présidence;
- M^{me} IRVIN-ROSS à la vice-présidence.

Dirigeants de la Commission des accidents du travail étant intervenus :

- M. Tom Farrell, *président*;
- M. Doug Sexsmith, *président et premier dirigeant*;
- M. Harold Dueck, *vice-président, Finances et administration*;
- M^{me} Alice Sayant, *vice-présidente*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2003;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2003;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2001-2005;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2002-2006;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2003-2007.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après mais ne les pas adoptés :

- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2004;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2004;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2004-2008;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2005-2009.

Sur la motion de M^{me} BRICK, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} BRICK, *présidente du Comité permanent des sociétés d'États*, présente le quatrième rapport du Comité (troisième session) :

Réunions :

Le Comité s'est réuni dans la salle 255 du palais législatif :

- le jeudi 9 septembre 2004, à 9 h 30;
- le lundi 17 octobre 2005, à 13 h 30.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;
- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004;
- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005 (le rapport n'a pas été renvoyé en comité, mais ce dernier a convenu à l'unanimité de l'examiner).

Composition du Comité :

Réunion du 17 octobre 2005 :

- M. AGLUGUB;
- M^{me} BRICK (présidente);
- M. CULLEN;
- M. DEWAR;
- M. FAURSCHOU;
- M^{me} IRVIN-ROSS (vice-présidente);
- M. MAGUIRE;
- M. MALOWAY;
- M. SCHELLENBERG;
- M. SCHULER;
- M. le *ministre* SMITH.

Personnes étant intervenues :

- M. Don Lussier, *président-directeur général de la Société des alcools du Manitoba*;
- M^{me} Carmen Neufeld, *présidente du conseil d'administration de la Société des alcools du Manitoba*.

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003 et l'a adopté sans amendement.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après, mais ne les a pas adoptés :

- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004;
- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005.

Sur la motion de M^{me} BRICK, le rapport du Comité est déposé.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. CULLEN, MARTINDALE, EICHLER, ALTEMEYER et SCHULER font des déclarations de député.

M. AGLUGUB, appuyé par M. SWAN, propose que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la quatrième session de la trente-huitième législature du Manitoba.

Il s'élève un débat.

MM. AGLUGUB et SWAN interviennent. Sur la motion de M. MURRAY, le débat est ajourné.

La séance est levée à 12 h 08, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi prochain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes